



LE PETIT BARBUSSE



Le journal trimestriel de l'école primaire
H. Barbusse réalisé et proposé par la fcpe :
fcpe-barbusse@orange.fr
Deuxième trimestre 2009/2010

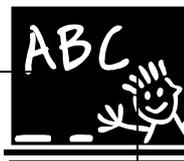


Depuis le 5 février 2010, vous pouvez consulter toutes nos infos sur :
<http://fcpe-barbusse-mitry-mory.wifeo.com>



SOMMAIRE

Edito	Page 2
Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 9 mars 2010	Page 3 à 7
Les jeux dangereux à l'école	Page 8
Les parents ont la parole	Page 9



Actualités **BARBUSSE**
Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 9 mars 2010

Conseils d'Ecole : 3^{ème} trimestre - 10 juin 2010

1 - Évolution des Effectifs

Les inscriptions du 1^{er} février et le 31 mars 2010.
 On compte 1 inscription extérieure



- Effectifs 2010/2011 = 335 élèves donc une moyenne 25,76 élèves/classe soit 13 classes
 Confirmation d'une fermeture de classe à la rentrée 2010
 - ✓ 52 élèves arriveront de la maternelle Emile Zola
 - ✓ 2 ou 3 élèves de La Fontaine
 - ✓ 65 élèves partiront en 6^{ème}
- L'inspectrice de la circonscription et l'Inspecteur du CASNAV (Centre Académique de Scolarisation des Élèves Nouvellement Arrivés et des enfants du Voyage) ont demandé une ouverture de classe d'initiation CLIN dans l'école Henri Barbusse.
 L'objectif : l'intégration des enfants d'origine étrangère nouvellement arrivés dans notre système scolaire.
 L'enseignement sera appuyé sur le Français au quotidien. Ces enfants seront inscrits et feront partis des classes classiques.



Cette classe fera partie du projet d'école et sera comptabilisée dans la décharge de Mme Doutreleau.

L'équipe pédagogique ne connaît pas encore le fonctionnement de cette classe et demande des stages de formation pour l'arrivée de ces nouveaux élèves.

2 - Evaluations

- Résultats des évaluations CM2 de l'école

	FRANÇAIS		MATHS	
	2008 / 2009	2009 / 2010	2008 / 2009	2009 / 2010
Moins de 33%	8	5	21	15
De 33% à 50%	35	10	34	31
De 50% à 66%	38	36	32	31
66% et plus	18	49	13	24

- ✓ Sur 60 Items de français : la médiane est de 39/60
- ✓ Sur 40 Items de Maths : la médiane est de 21/40

les résultats nationaux seront connus courant mars.

L'expérience de l'année dernière a permis une meilleure préparation et les codes de notations ont été modifiés.

Une réunion des enseignants est programmée samedi 13 mars pour déterminer le mode de communication des résultats aux parents (vraisemblablement une réunion le samedi 27 mars).

- Les évaluations de CE1 auront lieu la semaine du 17 au 21 mai.



3 - Projets pédagogiques

- Sorties pédagogiques financées par la coopérative scolaire et une subvention municipales

Classes	Sorties	Dates
CM2 - Mr Driot et Mr Berthelot	La cité des sciences	Vendredi 5 janvier
CE2/CM2 - Mme Cucit et Mlle Soriaux	La cité des sciences + Bateaux parisiens	Vendredi 15 janvier
CM1 - Mlle Challend et Mlle Mesguich	Blandy les Tours	Vendredi 29 janvier
CM1 - Mr Lacroix et Mlle Prêt	Provins cité médiévale	Mardi 2 février
CE2 - Mlle Chambre et Mme Régola	Cité des enfants	Mardi 9 février
CP/CE1 - Mme Laligne et Mme Mandon	Le Louvre + Cité des sciences	Lundi 15 février
CP - Mme Joachim et Mme Charlet	Une journée au cirque	Vendredi 12 mars
CM2 - Mr Driot et Mr Berthelot	Le Louvre + Bateaux parisiens	Lundi 15 mars
CM1 - Mr Lacroix et Mlle Prêt	Musée d'Ecouen	Lundi 29 mars
CP - Mme Joachim et Mme Charlet	La ferme de Saint Hilliers	Lundi 12 avril
CM1 - Mlle Challend et Mlle Mesguich	Château de Versailles	Mardi 13 avril
CP/CE1 - Mme Laligne et Mme Mandon	Le moulin de Russon	Lundi 10 mai

- Les classes de Neige des CM2 :

Projet pédagogique a été mené à son terme.

L'emploi du temps des enfants était classe le matin puis temps calme après le déjeuner, Ski l'après midi et pour finir étude. Cela 6 jours sur 7.

Le centre de Méandre : agréable et animateurs très professionnels.

La Mairie avait dépêché 2 animateurs municipaux en renfort, ce qui a facilité l'accompagnement des enfants.

Le blog a été une grande réussite et a plu autant aux parents qu'aux enfants.

Solution plus ludique et plus économique que le service de messagerie habituelle.



- Les classes de découverte à la Faute sur mer :

✓ CP/CE1 de Mme Mandon du 12 au 18 mai

✓ CM1 de Mr Lacroix du 19 au 25 mai



Mme Audonnet nous informe qu'il n'y a eu que très peu de dégâts (un volet et quelques tuiles) donc les classes de découverte sont maintenues.

- Spectacle à l'école le mardi 16 mars
Un conteur du Théâtre du Songe d'Or entraînera les enfants dans l'Univers des Fables de La Fontaine. Ce spectacle est financé par les bénéfices de la Kermesse.
- Prévention routière
Intervention de la Brigade de prévention routière pour les élèves du cycle 3 du 10 au 20 mai. A cette occasion les Items de l'A.P.E.R. seront validés.
- Association « Médiéva »
La vie au Moyen Age (habillement, danse et chant...)
- Théâtre et Chorale des CM1
Reste encore à confirmer salle Jean Vilar le lundi 7 et mardi 8 juin.
- Spectacle de danse du CE1 de Mme Laligne
Jeudi 1^{er} avril à la salle Jean Vilar
- Visite du service communication des classes de CM1 de Mlle Mesquich et Mlle Challend
Lundi 22 et mardi 23 mars
- Chorale de Mme Cucit CE2 / CM2
En juin (date à confirmer). Comme la salle Jean Vilar n'était pas libre, le spectacle se fera à l'école



4 - Vie scolaire

- Le projet jardinage va bientôt débuter.
Mme Doutreleau demande à Mme AUDENET, l'intervention des services « Espaces verts » rapidement, avant les premières plantations.
- Le non-remplacement des enseignants :
Mme Doutreleau précise que, ni l'école ni l'Inspection ne sont responsables. Les 19 enseignants remplaçants attribués à notre circonscription sont déjà tous en poste. Donc si un enseignant de l'école vient à être absent, il ne pourra pas être remplacé !
- Le contrat EVS d'Hélène Baudoin sera renouvelé pour l'année 2010/2011.
- La passerelle 6^{ème}
MR LEFORT, Proviseur du Collège Erik Satie viendra à l'école le mardi 6 avril de 18 à 20 h. Une visite du collège de 2 heures est prévue pour tous les CM2 et elle se fera par Classe. Les CM2 de Mme Cucit seront accompagnés par les 7 élèves de CM2 de l'école Noël Fraboulet.
- Le stage de remise à niveau pour les CM1 / CM2 se fera du 19 au 23 avril mais aucune information de la Mairie sur son déroulement.
- Mme Doutreleau souhaite faire une nouvelle fois l'accent sur la mauvaise organisation qu'il y a eu le 8 février pour l'annonce de la grève des animateurs du 9 février. Pour rappel une affiche avait été mise à la sortie de l'école le midi et la confirmation de l'annulation de cette grève annoncée par un animateur et non par la Mairie à Mme Doutreleau à 16h29 !
- Le Brevet B2I sera validé pour les enfants de CM2 malgré le début tardif des cours. Rappelons que l'imprimé B2I est distribué dès le CE2 et est validé en 3 ans.



- Pour mémoire, l'équipe du RASED est au complet cette année et comprend la psychologue scolaire Chantal Quillier, Le Maître E Karl Goubeau et le Maître G Pascal Sanchis. 15 élèves bénéficient du RASED.
- Aide personnalisée :
Prise en charge de :
 - ✓ 61 élèves d'octobre à novembre
 - ✓ 73 élèves de novembre à décembre
 - ✓ 79 élèves de janvier à février
 - ✓ 87 élèves de mars à avril
 prise en charge différente selon les élèves : Ils peuvent y avoir droit 4, 3, 2 ou 1 seul jour.

5 - Travaux Hygiène Sécurité

- Mme Doutreleau rappelle une nouvelle fois à la Mairie les soucis d'écoulements des toilettes des garçons ainsi que ceux des adultes. La réponse de Mme Audonnet est que les travaux sont prévus mais aucune date pour le moment.
- Nouveau rappel à la Mairie : En cas d'absence des agents d'entretien le ménage n'est pas fait. Madame DOUTRELEAU réitère le remplacement.
- Les classes de Mme Cucit et Mme Mandon ont été repeintes.
La classes de Mme Cucit pendant la classe de neige et la classe de Mme Mandon pendant les vacances.
Cependant le ménage de la classe de Mme Mandon n'a pas été fait après les travaux et ce sont Mme Doutreleau et Hélène qui s'en sont chargées.
- Les petits travaux ont été réalisés pendant les vacances.
- Mme Doutreleau fait part à la représentante de la Municipalité que l'empierrement des arbres commence à se dégrader.
- La réparation provisoire de la toiture semble résister et les travaux définitifs vont bientôt débiter.
- Mme Doutreleau annonce qu'un cas de jeu dangereux a été constaté et demande la vigilance des parents. S'il y a eu d'autres cas, ils n'ont pas été portés à la connaissance des enseignants.
- Sur le temps de la restauration scolaire, Mme Doutreleau confirme que les animations ont bien lieu (alors qu'elle avait reçu plusieurs plaintes de parents). Ces ateliers sont basés sur le volontariat des enfants. Une réunion à eu lieu courant novembre et les animateurs ont constaté le peu de présence des parents.



6 - Kermesse

La date du samedi 5 juin est confirmée et une nouvelle réunion avec les parents organisateurs sera bientôt programmée.

7 - Questions diverses

- Le cross scolaire :

Il ne sera apparemment pas organisé cette année. Les parents fcpe obtenu un rendez-vous avec Mme le Maire qui avait demandé au service Enseignement de réaliser un audit auprès des écoles. Malheureusement, celui-ci n'a pas été réalisé dans des délais suffisamment courts. L'équipe pédagogique pense que cette manifestation est compromise suite au manque de temps et à la difficulté d'organisation.



- Le SMA

Suite au rendez-vous obtenu le 12 février entre les parents fcpe et Mme le Maire, il avait été convenu qu'une proposition de motion commune à toutes les écoles de Mitry-Mory devait être rédigée par le Service Enseignement. Cette motion sur le Service Minimum d'Accueil devait informer tous les intervenants des dangers de la mise en place de cette procédure, à savoir :

- ✓ 1 seule personne peut être en charge de la totalité des élèves (soit 348 enfants)
- ✓ cette personne peut être n'importe qui étant donné l'urgence et la rapidité de l'embauche et l'impossibilité de recherche de casier judiciaire
- ✓ cette procédure peut être mise en place, pas seulement en cas de grève, mais aussi au-delà de 20% d'absentéisme des enseignants
- ✓ L'objectif de cette action (toujours en cours de réalisation) est de mettre tous les acteurs de la vie éducative au même niveau d'information.

- La suppression des formations des enseignants :

Les parents fcpe ont annoncé leur soutien envers les enseignants en faisant signer en ligne la pétition www.appelpourlecolepublique.fr initiée par différentes associations telles que la fcpe (53 000 signatures au 8 mars). Et les parents autonomes ont annoncé qu'ils avaient recueilli une centaine de signatures papiers pour la seconde pétition www.100000voixpourlaformation.org initiée par la Coordination Nationale Formation des Enseignants.

- Mur de façade :

Les appels d'offre pour les travaux de rénovation du mur de façade de l'avenue de la Bordière ont été lancés. Le choix pour le remplacement à l'identique ou par un mur végétal n'est pas encore fait. Mme Doutreleau demande l'accélération de ces travaux car le projet jardinage devant débuté bientôt, la sécurité ne peut être assurée.

- Le Loto de la caisse des écoles se déroulera le samedi 10 avril à 14 h à la salle Jean Vilar.



- Base élèves :

Intervention de la fcpe à propos de la base élève. Nous voulons rappeler à tous le danger du manquement des droits à la liberté individuelle suite à :

- ✓ l'inter connexion des différentes bases de données (police, sécurité sociale ...)
- ✓ l'impossibilité d'être rayé des fichiers après le départ de l'élève pour le collège
- ✓ 35 années d'archivages après la sortie de l'élève de l'école primaire.

LES JEUX DANGEREUX A L'ECOLE

Sans INFORMATION, il ne peut pas y avoir de PREVENTION.

Les enfants n'osent pas en parler... L'école, confrontée une seule fois à cette situation, ne veut pas affoler... malheureusement ces pratiques existent alors mieux vaut prévenir que guérir ...

Alors, quelle attitude adopter avec ses enfants ? D'abord en discuter avec eux pour savoir s'ils en ont déjà entendu parler dans les médias ou dans leur école et s'ils ont déjà vu ce type de jeux. La difficulté consiste à trouver le juste milieu entre alerter vos enfants et ne pas les effrayer outre mesure.

Il est primordial de les informer pour qu'ils sachent reconnaître ces pratiques et les éviter si jamais ils y étaient confrontés. Tout simplement en sachant dire non si on leur proposait d'y participer et en prévenant des adultes si on essayait de les y forcer.

Si vous avez des soupçons, que vous pensez qu'il est peut être victime de ces pratiques dangereuses, surtout discutez-en avec lui. Et le cas échéant, alertez tout de suite son enseignant ou Madame Doutreleau, pour que des mesures soient prises.

Pour mieux vous informer voici un résumé du document réalisé par le Ministère de l'Education Nationale



On distingue deux types de « jeux » dangereux et de pratiques violentes : les « jeux » de non-oxygénation et les « jeux » d'agression.

- **Les « jeux » de non-oxygénation ou d'asphyxie**, de strangulation, de suffocation sont appelés de plusieurs noms : « trente secondes de bonheur », « le rêve bleu », « le rêve indien », « le cosmos », « la tomate », « la grenouille »... Le plus connu est le « jeu » du foulard. Ces jeux sont utilisés pour éprouver des sensations intenses. Les enfants se mettent en danger, sans avoir réellement conscience, ni penser aux conséquences de ces pratiques.

Conséquences physiques et psychologiques

La privation sévère d'oxygène peut conduire à un coma profond, voire à la mort. La pratique intensive et répétée de non-oxygénation peut alors être à l'origine d'un véritable comportement de dépendance, qui pousse l'enfant à rechercher toujours plus de sensations par le biais de l'auto-asphyxie.

- **Les « jeux » d'agression** dont le dénominateur commun est l'usage de la violence physique gratuite, généralement par un groupe envers l'un d'entre eux. On distingue les jeux intentionnels et les jeux contraints.

Les « jeux » intentionnels : tous les enfants participent de leur plein gré aux pratiques violentes.

Quelques exemples de ce type de « jeu » : « Le cercle infernal », « la cannette », « le mikado », « le bouc émissaire », « le petit pont massacreur », « la mêlée », « le jeu du jugement », « la tatane »...

Le principe est toujours le même. Au sein d'un cercle de jeu, un objet est lancé ; le joueur qui ne le rattrape pas devient la victime et est alors roué de coups par les autres joueurs.

Les « jeux » contraints : l'enfant qui subit la violence du groupe n'a pas choisi de participer.

Il est alors clairement identifié comme une victime. Quelques exemples : « les cartons rouges », « la ronde », « la mort subite », « la couleur », « le taureau »... Ces pratiques, outre les violences physiques, visent également à porter atteinte à la dignité et à l'image de la victime.

Conséquences physiques et psychologiques

Qu'ils soient intentionnels ou contraints, ces jeux peuvent avoir des conséquences graves et diverses : hématomes, fractures, séquelles neurologiques, voire mener à la mort. Les victimes de ces jeux peuvent présenter des manifestations psycho-traumatiques : troubles du sommeil, idées noires - ainsi que des symptômes anxio-dépressifs susceptibles d'évoluer vers l'apparition d'une phobie scolaire, de pensées suicidaires, avec parfois des passages à l'acte.

Pour en savoir plus sur les jeux dangereux, téléchargez le document réalisé par le Ministère de l'Education Nationale sur <http://media.education.gouv.fr/file/51/6/5516.pdf>
Ou bien rendez-vous sur le site de l'association SosBenjamin www.sosbenjamin.org



N'hésitez pas à en parler à vos enfants ou à alerter !

